

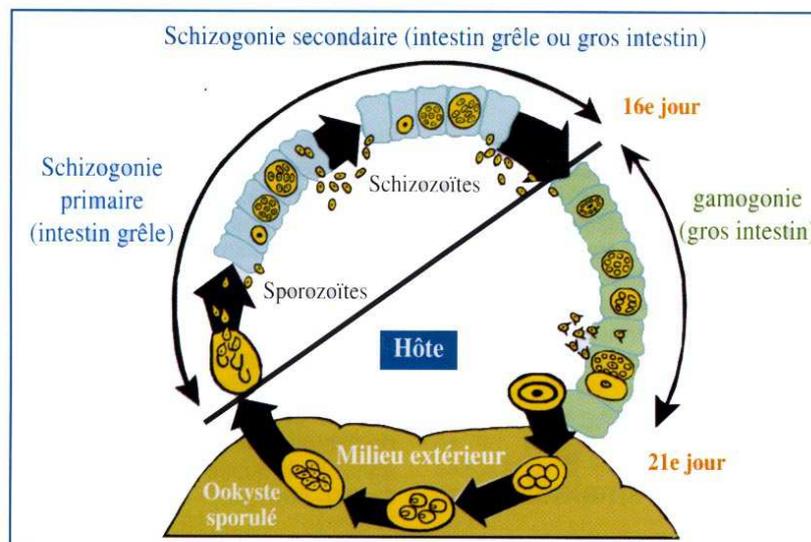


LA COCCIDIOSE

La coccidie est un parasite interne du ruminant, qui se développe dans les cellules épithéliales de l'intestin. Une vingtaine de coccidies sont connues à ce jour chez les bovins, mais deux sont très pathogènes:

- Eimeria bovis
- Eimeria zuernii (qui provoque en plus des troubles nerveux).

LE CYCLE DU PARASITE



Le cycle biologique des coccidies (d'après Foreyt, 1990).

Les coccidies sont rejetées dans les fèces sous forme d'oocystes, elles vont ensuite être ingérées par un hôte sensible. La contamination des animaux se fait dans les premières heures de vie : il y a ensuite un temps séparant l'infestation, et l'apparition des oocystes dans le milieu extérieur : la période prépatente qui est de 14 à 21 jours.

La coccidiose est une maladie des jeunes, les adultes sont résistants, mais sont aussi souvent des porteurs chroniques qui sont responsables de la contamination des veaux.

La gravité de la maladie dépend des conditions du milieu : tout stress peut être un facteur déclenchant de la maladie. Chaleur, humidité et densité animale sont des facteurs aggravants...

LES SYMPTÔMES

Les signes cliniques de la maladie apparaissent en général vers l'âge de un mois (parfois plus) :

- Diarrhée importante et parfois hémorragique

- Parfois des signes beaucoup plus discrets : retard de croissance, mauvais état de la laine, amaigrissement, poils ternes
- Peut entraîner la mort de l'animal

Lorsqu'un animal guérit de la coccidiose, il est immunisé.

LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic de la coccidiose est basé sur la suspicion clinique, seule une coproscopie pourra confirmer cette suspicion.

COMMENT TRAITER ?

Dès la présence d'un cas clinique, il faut traiter tous les animaux du lot le plus tôt possible. Plusieurs molécules vont traiter les coccidies :

- Sulfadiméthoxine
- Diclazuril (Vecoxan®)
- Toltrazuril (Baycox bovis®) : administrable dès la première semaine pour limiter les infestations précoces.

Des résistances à certaines molécules peuvent cependant être possible, il est recommandé de changer de produit en cas de non réaction au traitement. Pour les élevages dits « à risques », il peut être fait un traitement systématique de tout le lot quelques jours après le sevrage ou aux tous premiers signes cliniques. En préventif, les molécules utilisées sont les mêmes qu'en curatif sauf le décoquinate qui va seulement être utilisé dans ce cas car il agit seulement au niveau de l'intestin grêle, à la différence des médicaments curatifs qui agissent au niveau du gros intestin.

EN BREF :

- **ATTENTION A L'ÉTAT DE VOS VEAUX : DIARRHÉES...**
- **LE PRÉVENTIF PEUT ÊTRE UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE SUR VOTRE EXPLOITATION**
- **TRAITER LES ANIMAUX DÈS LES 1ERS CAS !**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : CONTACTEZ NOUS



**GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE
DE L'ALLIER**

6 avenue Victor Hugo – BP811 – 03008 MOULINS Cedex
Tel : 04 70 35 14 30 - Fax : 04 70 35 14 39
E.mail : gds03@wanadoo.fr